



## Quelle est ma situation apres separation!!!!!!

Par **maghribi51**, le **20/03/2009** à **13:32**

bonjour a tous et a toutes

je me presente ,je suis un jeune homme de nationalité marocaine entré en france en aout 2005 par mariage avec une francaise ,père d'un enfant francais mon bébé a 9 moi mnt,j je vis avec elle,( jamais rupture de vie commune ),je suis en cdi a temps plein depuis 2 ans presque ,j'ai eu 3 carte de sejour de 1 an mentioné vie privée et famille ,et la carte de 10 ans est en cours car j'ai fait la demande en mai 2008,j'ai des grands souci avec mon epouse , elle decide de quitter le domicile avec mon enfant et commencer la procedure de separation puis divorce ,donc ma question qu'est ce que je risque au niveau de ma carte de sejour ,quelle sera ma situation apres separation ou divorce?

cordialement